

**Motion sur la Réforme du collège présentée au Conseil d'Administration
du collège du Haut Allier de Langeac
le jeudi 26 novembre 2015**

Les membres élus du Conseil d'Administration du collège du Haut-Allier de Langeac ont adopté à l'unanimité la motion présentée par les professeurs

- **Parce que nous pensons que cette réforme contribuera à accroître les inégalités tout en cherchant à niveler l'enseignement par le bas**
- Parce que nous refusons la suppression des sections européennes et d'un grand nombre des dispositifs bilangues qui constituent des facteurs d'épanouissement pour nos élèves
- Parce que nous ne comprenons pas, à l'inverse, que les sections internationales soient maintenues dans les grandes agglomérations
- Parce que nous refusons la fragilisation des langues anciennes, instruments de culture et de formation de l'esprit (dont l'enseignement disciplinaire sera réduit lorsqu'il existera encore)
- Parce que nous refusons que les horaires disciplinaires diminuent en raison de la mise en place des EPI (Enseignements pratiques interdisciplinaires) et de l'AP (accompagnement faussement personnalisé qui pourra être prodigué en classe entière)
- Parce que nous refusons la part d'autonomie laissée aux établissements qui ne fera qu'accroître les inégalités entre les territoires et les collèges, part d'autonomie qui mettra les établissements en concurrence et nuira de surcroît aux élèves qui déménageront au cours de leur scolarité
- Parce que nous refusons que notre liberté pédagogique soit remise en cause en fonction de modalités de travail imposées localement
- Parce que nous refusons la mise en concurrence des disciplines et des enseignants au sein des établissements
- Parce que nous refusons que les professeurs documentalistes soient une fois encore « oubliés » par la réforme
- Parce que nous refusons le flou qui règne sur les horaires d'arts plastiques et d'éducation musicale
- Parce que nous nous inquiétons de la globalisation des horaires des disciplines scientifiques en classe de 6^e
- Parce que nous refusons l'introduction de la langue vivante 2 en classe de 5^e avec des horaires insuffisants et la fragilisation de la diversité de l'offre linguistique au sein des établissements
- Parce que nous refusons la suppression des DP3
- Parce que nous refusons la globalisation des horaires disciplinaires sur l'ensemble du cycle 4 (5^e-4^e-3^e)
- Parce que nous refusons le flou qui entoure l'évaluation à l'heure actuelle, notamment pour le DNB
- Parce qu'il est évident que nous refusons la perte d'heures d'enseignement pour les élèves de collège liée au passage à 26 heures hebdomadaires de cours
- Parce que nous nous inquiétons de la déclaration du Secrétaire général de l'enseignement catholique qui assure, pour sa part, pouvoir maintenir l'enseignement des langues anciennes et des classes bi-langues
- Parce que nous refusons une réforme qui répond avant tout à une logique comptable et parce que nous souhaitons que nos élèves aient encore accès à une éducation de qualité, et ce, même s'ils résident dans une zone rurale

- *Parce que nous souhaiterions que les effectifs par classe puissent être réduits*
- *Parce que nous souhaiterions que soient définis des programmes disciplinaires cohérents et exigeants*
- *Parce que nous savons qu'il faudrait recruter des personnels supplémentaires : des professeurs, des infirmières, des médecins scolaires, des surveillants, des conseillers d'orientation ...*
- *Parce qu'il est nécessaire de penser à une réforme qui permettrait de prendre en compte les difficultés des élèves à l'entrée en 6^e tout en permettant à chacun d'exploiter au maximum son potentiel et ses capacités tout au long de sa scolarité*

- **Enfin, parce qu'une réforme ne peut se mener contre l'avis des professeurs chargés de la mettre en œuvre**

**Nous demandons, comme des milliers d'enseignants en France, l'abrogation
de la réforme du collège prévue à la rentrée de septembre 2016.**

**Motion sur la Réforme du collège présentée au Conseil d'Administration
du collège du Haut Allier de Langeac
le jeudi 26 novembre 2015**

Les membres élus du Conseil d'Administration du collège du Haut-Allier de Langeac ont adopté à l'unanimité la motion présentée par les professeurs

- **Parce que nous pensons que cette réforme contribuera à accroître les inégalités tout en cherchant à niveler l'enseignement par le bas**
- Parce que nous refusons la suppression des sections européennes et d'un grand nombre des dispositifs bilangues qui constituent des facteurs d'épanouissement pour nos élèves
- Parce que nous ne comprenons pas, à l'inverse, que les sections internationales soient maintenues dans les grandes agglomérations
- Parce que nous refusons la fragilisation des langues anciennes, instruments de culture et de formation de l'esprit (dont l'enseignement disciplinaire sera réduit lorsqu'il existera encore)
- Parce que nous refusons que les horaires disciplinaires diminuent en raison de la mise en place des EPI (Enseignements pratiques interdisciplinaires) et de l'AP (accompagnement faussement personnalisé qui pourra être prodigué en classe entière)
- Parce que nous refusons la part d'autonomie laissée aux établissements qui ne fera qu'accroître les inégalités entre les territoires et les collèges, part d'autonomie qui mettra les établissements en concurrence et nuira de surcroît aux élèves qui déménageront au cours de leur scolarité
- Parce que nous refusons que notre liberté pédagogique soit remise en cause en fonction de modalités de travail imposées localement
- Parce que nous refusons la mise en concurrence des disciplines et des enseignants au sein des établissements
- Parce que nous refusons que les professeurs documentalistes soient une fois encore « oubliés » par la réforme
- Parce que nous refusons le flou qui règne sur les horaires d'arts plastiques et d'éducation musicale
- Parce que nous nous inquiétons de la globalisation des horaires des disciplines scientifiques en classe de 6^e
- Parce que nous refusons l'introduction de la langue vivante 2 en classe de 5^e avec des horaires insuffisants et la fragilisation de la diversité de l'offre linguistique au sein des établissements
- Parce que nous refusons la suppression des DP3
- Parce que nous refusons la globalisation des horaires disciplinaires sur l'ensemble du cycle 4 (5^e-4^e-3^e)
- Parce que nous refusons le flou qui entoure l'évaluation à l'heure actuelle, notamment pour le DNB
- Parce qu'il est évident que nous refusons la perte d'heures d'enseignement pour les élèves de collège liée au passage à 26 heures hebdomadaires de cours
- Parce que nous nous inquiétons de la déclaration du Secrétaire général de l'enseignement catholique qui assure, pour sa part, pouvoir maintenir l'enseignement des langues anciennes et des classes bi-langues
- Parce que nous refusons une réforme qui répond avant tout à une logique comptable et parce que nous souhaitons que nos élèves aient encore accès à une éducation de qualité, et ce, même s'ils résident dans une zone rurale

- *Parce que nous souhaiterions que les effectifs par classe puissent être réduits*
- *Parce que nous souhaiterions que soient définis des programmes disciplinaires cohérents et exigeants*
- *Parce que nous savons qu'il faudrait recruter des personnels supplémentaires : des professeurs, des infirmières, des médecins scolaires, des surveillants, des conseillers d'orientation ...*
- *Parce qu'il est nécessaire de penser à une réforme qui permettrait de prendre en compte les difficultés des élèves à l'entrée en 6^e tout en permettant à chacun d'exploiter au maximum son potentiel et ses capacités tout au long de sa scolarité*

- **Enfin, parce qu'une réforme ne peut se mener contre l'avis des professeurs chargés de la mettre en œuvre**

**Nous demandons, comme des milliers d'enseignants en France, l'abrogation
de la réforme du collège prévue à la rentrée de septembre 2016.**